**Roe 23481 et 23478 ouvrages de Brimeux sur la Canche**

Ces ouvrages forment un système hydraulique. Le barrage sur l'axe Canche est ouvert depuis le 1 janvier 2016, de ce fait le barrage situé sur le bras de décharge (RG) n'utilise plus la force hydraulique. Une attention particulière sera apportée sur un bras situé en rive gauche, il conviendra de vérifier si celui-ci est toujours en eau. Il sera recherché, après aménagement, un partage des débits entre les deux bras à l'identique que celui connu à ce jour.

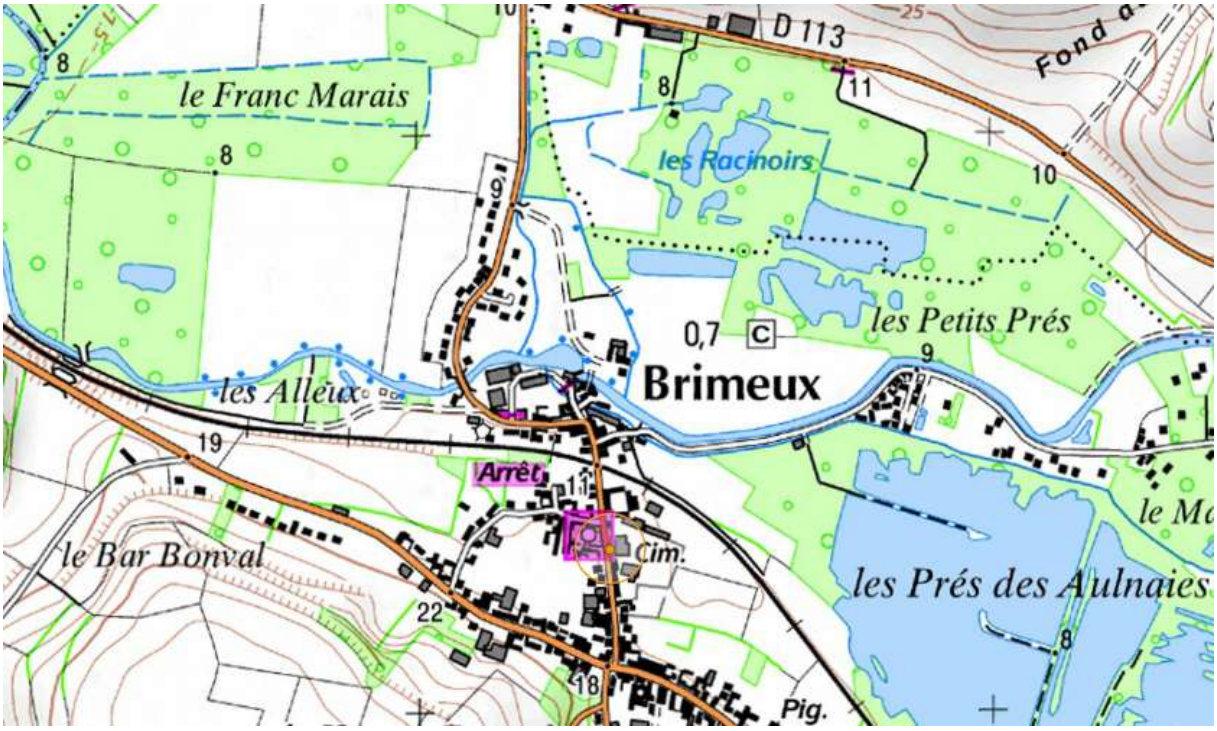


**ROE23458 Canche Barrage de Beaurainville – Base de canoë kayac**

Cet ouvrage ne comporte pas de chute résiduelle mais les vitesses d'écoulement sont très fortes (environ 2 m/s), empêchant la migration des espèces à capacité de nage réduite.

vue d'ensemble

Blocage des anguillettes au pied des piles

**ROE23428 Canche Barrage de Monchel sur Canche (pisciculture)**

Le propriétaire a réalisé une étude privée, le dossier a été déposé en 2016 auprès de services de la DDTM. L'aménagement sera repris, après obtention de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux, à partir de la phase ACT

L'ouvrage se situe dans un ensemble architectural classé au bâtiment de France. Une attention toute sera demandée sur l'articulation avec les propriétaires et les bâtiments de France. Une renaturation en rive droite est supposée.

**ROE23356 Rebreuve sur Canche**

L'ouvrage se situe dans le camping de Rebreuve sur Canche. L'aménagement se situera dans un lieu touristique et se devra d'être compatible avec l'activité.

**ROE23330. Barrage de Rebreuviette aval (Canche)**

**ROE23325. Estrée Wamin (Canche)**

Une solution de renaturation en rive droite est à exploitée en priorité.

**ROE23318- Berlancourt La Cauroy aval (Canche)**

Les propriétaires ont sollicité, en 2016, les services de la DDTM afin de produire de nouveau de l'électricité via la force hydraulique. La décision de l'administration est, à ce jour, inconnue. Si la décision de turbiner est prise, le Symcéa ne proposera pas de maîtrise d'ouvrage et par déclinaison aucune mission de maîtrise d'œuvre. Dans le cas contraire, l'ouvrage sera repris dans cette mission, une option de renaturation, en rive gauche, est à étudier.

**ROE23312 Berlancourt La Cauroy amont (Canche)**

L'option d'aménagement retenue est l'arasement de l'ouvrage combiné avec une recharge granulométrique.

**ROE8947 Barrage d'Auchy les Hesdin (Ternoise)**

Le barrage a été équipé en 2011 d'une passe à ralentisseurs plans puis d'un système de vidéo comptage. La mission pour cet ouvrage est d'étude la mise en œuvre d'une goulotte de dévalaison qui devra être intégrée à l'ensemble hydraulique ainsi que l'automatisation du vannage.

**ROE8956 seuil de Tilly Capelle (Ternoise)**

Cet ouvrage est dans un état de dégradation très avancé et met en péril la fondation de la passerelle. Le bâtiment situé en rive gauche aval est à considérer.

**ROE8972 Barrage d'Hernicourt aval (Ternoise)**

Consultation marché de Maîtrise d'œuvre – 17 ouvrages – SYMCEA – décembre 2017

L’ouvrage est ouvert depuis juin 2016. L’option d’aménagement consiste à réaliser un bras de contournement en rive gauche.

**ROE8981 Saint Michel sur Ternoise**

Il s’agit de l’ouvrage le plus en amont de la Ternoise. Le propriétaire est l’IME de Saint Michel sur Ternoise.

**ROE26632 seuil communal de Fressin (Planquette)**

Il s'agit d'un seuil résiduel faisant office d'un tablier d'un pont communal. L'option d'aménagement consiste à effacer le seuil et à reconstruire totalement l'ouvrage d'art.